Ville de La Sarre

AVIS PUBLIC

RÈGLEMENT N^{O} 10-2026

ENTRÉE EN VIGUEUR

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la greffière de la Ville de La Sarre que lors de la séance tenue le 12 mai 2026, le conseil a adopté le règlement suivant :

Règlement no 10-2026 : Règlement édictant un code d'éthique et déontologie des employés de la Ville de La Sarre

Il peut être pris connaissance dudit règlement au bureau municipal de la Ville de La Sarre, situé au 201, rue Principale, à La Sarre.

DONNÉ À LA SARRE
CE 14 MAI 2026

Sylvie Lafleur
Greffière adjointe

Certificat de publication

Je, Sylvie Lafleur, greffière adjointe de la Ville de La Sarre, certifie par la présente que j'ai publié le présent avis public sur le site internet de la ville de La Sarre le 14 mai 2026

Sylvie Lafleur
Greffière adjointe